

Rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'exercice 2022 - SAPAN S.A.

La Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN) a été mise en service en 1983 pour compléter l'alimentation en eau de la région. L'eau pompée dans le lac à Promenthoux est acheminée à la station de filtration de l'Asse avant d'être injectée dans le réseau d'eau potable en complément à l'eau de source ou dans le réseau d'eau d'arrosage du Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE).

Conseil d'administration et Assemblée générale

Le Conseil d'administration est formé de Mme Elise Buckle, Présidente, de M. Claude Bosson, Vice-président, M. François Croisier pour la Commune de Nyon, Mme Christelle Giraud pour la Commune de Gland, M. Dominique Gafner pour la Commune de Saint-Cergue, tous trois administrateurs.

Suite à la suspension de Mme Elise Buckle, par le Conseil d'état Vaudois, la présidence a été reprise par M. Claude Bosson.

Monsieur Dominique Gafner a quitté sa fonction municipale à la commune St-Cergue au 30 septembre 2022. Le conseil d'administration souhaitant pouvoir continuer de profiter de ses connaissances importantes dans le secteur de l'eau et en accord avec la commune de St-Cergue et M. Gafner, il a été confirmé que ce dernier garderait sa fonction d'administrateur jusqu'à la fin de la législature en cours, soit jusqu'au 30 juin 2026.

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2022. En dehors des questions liées à l'exploitation, il a également veillé à la bonne gestion administrative et financière de la SAPAN. L'Assemblée générale a eu lieu le 21 juin 2022 et s'est déroulée selon un ordre du jour standard avec un point supplémentaire concernant la demande de crédit pour la mise en conformité du réservoir d'eau traitée d'un montant de CHF 156'000.-, demande qui a été acceptée à l'unanimité.

La gestion opérationnelle de la SAPAN est assurée par les Services industriels de Nyon. Elle comprend, pour l'essentiel, la direction de la société, la gestion des installations, l'établissement du budget, des comptes, la correspondance, tous les travaux de secrétariat du Conseil d'administration (préparation des séances, procès-verbaux) et la facturation aux actionnaires.

Situation financière

Compte tenu de son mode de financement, les frais financiers (investissements et dettes) et frais fixes sont couverts par une taxe fixe et les frais variables par la vente d'eau de boisson ou d'arrosage. La situation financière de la SAPAN est saine, les comptes 2022 présentent un bénéfice de CH 123.- après la mise à l'équilibre

Production 2022

La quantité de précipitations cumulées enregistrée en 2022 s'élève à 792 mm, ce qui est largement inférieur à la moyenne pluriannuelle de 994 mm et représente un déficit de 20 %.

L'année 2022 aura connu une longue période de sécheresse avec un niveau de pluviométrie extrêmement bas jusqu'en septembre. Il a fallu attendre les 4 derniers mois de l'année pour

recevoir 60 % des pluies. Les ressources naturelles ont atteint un niveau bas historique qui a contraint à la mise en œuvre de restrictions de l'utilisation de l'eau de fin juillet à mi-octobre pour bon nombre de communes. Depuis maintenant 9 ans, cette situation de déficit hydrique se répète et influence notablement le niveau de la nappe phréatique et le régime des sources. Ainsi, en 2022, les sources ont participé à hauteur de 40 % de la consommation. Les apports de la SAPAN se sont révélés à nouveaux élevés de 45%, le solde provenant des nappes phréatiques. Au mois d'aout, la SAPAN couvrait en moyenne jusqu'à 85% des besoins en eau.

Le niveau de la nappe phréatique est descendu jusqu'à 429 msm (altitude par rapport au niveau de la mer) alors que son maximum possible est de 439 msm et le minimum est de 425msm.

La quantité d'eau de boisson livrée en 2022 est de 2'344'900 m3. La moyenne de distribution des cinq dernières s'élève à 1'900'000 m3. Cette année 2022 est une des plus hautes productions enregistrées depuis le record de l'été 2003 (2'639'000 m3).

Pour l'eau d'arrosage, les livraisons enregistrées s'élèvent à 1'053'000 m3 . Cela représente la plus importante livraison depuis la mise en service des installations en 1983, la moyenne des cinq dernières années étant de 480'000 m³.

Différentes communes ont dû avoir recours à des quotas supplémentaires afin de faire face aux fortes demandes et ce du mois de juin au mois de novembre.

Le détail des livraisons vous sera donné dans le cadre du rapport du directeur.

Durant l'année 2022, nous n'avons pas enregistré de panne significative sur nos installations.

Du haut de ses quarante-cinq ans, la SAPAN, malgré les très importantes sollicitations durant l'année 2022, a pu livrer en quantité et en qualité l'eau de boisson demandée à un prix raisonnable à ses actionnaires, ainsi que de l'eau brute au syndicat d'arrosage.

Avenir de la SAPAN et ses enjeux

Depuis l'inauguration du nouveau réservoir de l'Asse en septembre 2017, la SAPAN a continué à regarder vers l'avant afin de pouvoir répondre aux attentes toujours plus importantes de ses actionnaires liées à l'évolution climatique et démographique de notre région.

Les défis à relever pour les prochaines décennies sont en effet importants et impacteront d'une manière non négligeable l'aspect financier de notre société afin de pouvoir procéder à l'adaptation et l'extension de nos installations qui lui permettra, in fine, de faire face aux nouveaux besoins régionaux.

En 2022, une enquête a été menée afin de connaître les besoins en eau des différents actionnaires de la SAPAN pour les vingt prochaines années. L'analyse montre que pour la majorité des actionnaires les souscriptions actuelles couvrent les besoins actuels. A l'horizon 2030, les demandes supplémentaires seraient de 6'000 l/min et en 2040 de 7'000 l/min soit un total cumulé de 13'000 l/min ce qui représente environ 60 % d'augmentation par rapport à la capacité de livraison de la SAPAN. Plus de détails seront développés par le Directeur au point 10 de cette séance.

Nous avons élaboré un plan d'investissement (2023 / 2028) qui regroupe déjà un certain nombre d'adaptations importantes, principalement sur l'aspect de l'approvisionnement de l'eau brute et de diverses réfections de la station de l'Asse. Ces dernières nous permettront d'obtenir environ 5'000 l/min supplémentaire au pompage de l'eau brute.

Nous avons également un projet en cours qui permettra l'augmentation de la capacité de pompage de la station du Petit-Cordex qui alimente les communes d'Arzier, Genolier et Givrins.

Nous nous penchons également sur le rôle que la SAPAN pourrait prendre à l'avenir afin de pouvoir répondre à la complexification de l'exploitation des réseaux et des installations de ses membres. En effet la gestion de l'autocontrôle, l'évolution des normes en la matière, les services de piquets, les interventions d'urgences ainsi que la gestion de l'approvisionnement en cas de crise prennent de l'ampleur. Une étude a été lancée afin de déterminer quelles seraient les solutions envisageables et les mieux adaptées pour la SAPAN et ses actionnaires.

Je ne saurais conclure ce rapport sans remercier tous les membres de notre Conseil d'administration pour leur assiduité et pour leur intérêt à l'égard de notre Société. Merci également au directeur M. Serge Guebey, à Mme Sophie Khamisse, secrétaire hors conseil, ainsi qu'aux collaborateurs des Services Industriels de Nyon qui ont eu à cœur d'assurer le maintien et la bonne marche de nos installations.

Pour le Conseil d'administration



Claude Bosson

Président a.i

Nyon, le 20 juin 2023